

**COMMUNE DE LANS-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 28 MARS 2019**

Membres en exercice : 22

Présents : 15

Présidence : Michaël KRAEMER

14 Conseillers municipaux : - Guy CHARRON - Véronique RIONDET - Maurice ACHARD-PICARD - Caroline DELAVENNE - Jean-Charles TABITA - Gérard MOULIN - Françoise ROUGE - Martine MAREINE - Laurent JALLIFFIER-VERNE - Stéphane SERRADURA - Josette FICHEUX - Gérard MEYRIGNAC - François NOUGIER - Philippe BERNARD

Pouvoirs : - Marcelle DUPONT à Véronique RIONDET - Damien ROCHE à Michaël KRAEMER - Sophie VALLA à Philippe BERNARD - Valérie MOUTON à Gérard MEYRIGNAC - Danièle VIGLIANI à Gérard MOULIN - Catherine GIRAUD-REPELLIN à François NOUGIER

Absents : Augusto STRAZZABOSCHI

Nombre de votants : 21

Secrétaire de séance : Martine MAREINE

DEL502019 : VOTE DU TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2019

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de ne pas augmenter les taux des taxes locales pour 2019. Les taux inchangés sont définis comme suit :

- Taxe d'habitation----- au taux de 26.63%
- Taxe foncière propriétés bâties ----- au taux de 24.56%
- Taxe foncière propriétés non bâties----- au taux de 70.17%

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte les taux des contributions directes ci-dessus pour l'année 2019.

Le Maire

Michaël KRAEMER

